

Économie circulaire

GPA, une casse auto labellisée « Vitrine Industrie du Futur » !



GPA, industriel drômois de l'économie circulaire spécialisé dans le recyclage de véhicules automobiles, annonce sa labellisation « Vitrine Industrie du Futur », un label décerné par l'Alliance Industrie du Futur et qui distingue des projets industriels « remarquables et inspirants ».

GPA rejoint ainsi le « Top 100 » des entreprises distinguées pour « avoir développé concrètement un projet industriel novateur et mis en œuvre des solutions technologiques et méthodologiques d'origine majoritairement française, en particulier grâce au numérique ».

Livron-sur-Drôme, le 27 avril 2022,

Le Groupe GPA, PME drômoise spécialisée dans le recyclage de véhicules automobiles, investi massivement depuis plusieurs années pour faire de son outil industriel une référence en matière de recyclage, réemploi et de valorisation des véhicules accidentés ou en fin de vie.

Dans un contexte où l'enchaînement de la pandémie et de la guerre en Ukraine ont à la fois révélé la fragilité des chaînes d'approvisionnements européennes en métaux, composants et

autres matériaux critiques et mis en évidence les conséquences durables de la transition écologique sur ces approvisionnements stratégiques, GPA est reconnu comme l'un des acteurs industriels français les plus emblématiques de l'économie circulaire au service de la souveraineté industrielle française en général et du secteur automobile en particulier.

Une reconnaissance aujourd'hui saluée par [l'Alliance Industrie du Futur](#) qui a décerné à GPA le label « Vitrine Industrie du Futur » pour « *la mise en place de son projet ambitieux de recyclage automobile et sa remarquable performance dans la chaîne de valeur en se positionnant comme un leader de la gestion de la fin de vie des véhicules* ».

Johan RENAUD, co-dirigeant du Groupe GPA souligne : « *Pour devenir à la fois plus compétitif et plus respectueux de l'environnement, nous avons complètement repensé et reconstruit l'outil industriel familial afin d'être en parfaite cohérence avec notre objectif d'exemplarité dans les domaines de l'économie circulaire, du respect des hommes et de l'environnement. Ces transformations, qui ont nécessité de lourds investissements, ont contribué à faire de notre outil l'un des premiers d'Europe pour le recyclage des véhicules automobiles. Nous sommes très fiers d'avoir obtenu le label Vitrine Industrie du Futur qui est une nouvelle validation de notre stratégie et une reconnaissance de notre engagement.* »

GPA en chiffres :

GPA recycle et valorise 99.7% de la masse de chaque véhicule hors d'usage ; La mise en service de l'usine modernisée a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 16 M€ en seulement 2 ans (de 31 M€ en 2019 à 47 M€ en 2021) ; 24 000 véhicules sont traités chaque année par 200 employés. Chaque équipe démonte jusqu'à 85 véhicules par jour ; En un an, le nombre d'accidents du travail sur le site a diminué de 77% et leur taux de gravité de 81% ; Le site dispose de 4 hectares d'ombrières photovoltaïques qui ont la capacité d'alimenter 5 000 foyers en électricité pendant les trente prochaines années.

A propos de GPA :

PME implantée à Livron-sur-Drôme (26), dirigée en famille, depuis 60 ans par trois générations successives, GPA est à la fois un industriel du recyclage et un distributeur de pièces auto d'occasion dont la mission s'inscrit dans la logique de l'économie circulaire en :

- Permettant un allongement de la durée d'usage grâce la remise en circulation de véhicules accidentés éligibles à la réparation.
- Recyclant pièces, matières et produits polluants des véhicules accidentés ou en fin de vie.
- Commercialisant pièces de réemploi et matières issues du désassemblage.
- Mettant son expertise au service des industriels de la mobilité afin de favoriser l'écoconception de leurs produits.

Le groupe GPA a obtenu les certificats ISO 9001, 14001 et Qualicert. Il a également reçu la médaille de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) 2021 pour sa politique et ses actions en matière de prévention des risques professionnels. Plus d'informations : <https://www.gpa26.com/fr/>

A propos de l'Alliance Industrie du Futur

Créée en 2015, l'Alliance Industrie du Futur (AIF), association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles et technologiques, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan gouvernemental Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux des PME/ETI, pour la modernisation des outils industriels et la transformation de leur modèle économique, notamment par l'apport de nouvelles technologies. Présidée par Frédéric Sanchez depuis mars 2021, elle porte la nouvelle Filière « Solutions Industrie du Futur » labellisée par le Conseil National de l'Industrie. Elle anime pour cela les groupes projets du Contrat Stratégique de Filière. Son parti pris : intégrer le salarié avec son savoir-faire et son savoir-être, comme élément majeur de la réussite de ce processus. L'objectif final étant de repositionner l'industrie française au centre du développement économique du pays, dépendant de l'amélioration de la compétitivité. L'Alliance Industrie du Futur est membre fondateur de la French Fab.